

CERTIFICAT D'UNIVERSITE

« Les bases et les enjeux en ergonomie »

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

DEMOY-SCHNEIDER

Marina

Maître de conférences en
biologie cellulaire
Conseillère de prévention

Intervenants :

AUFILS Marion

Médecin du travail

COURTAS Carline

Ergonome IPRP

COURTAS François

Directeur d'entreprise de
logistique

HANTALI Nadia

Avocate spécialiste en droit
du travail

➤ CALENDRIER

Formation ouverte
à la demande pour un
minimum de 15 inscrits

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

L'ergonomie est « l'étude scientifique de la relation entre l'Homme et ses moyens, méthodes et milieux de travail » et l'application de ces connaissances à la conception de systèmes « qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité par le plus grand nombre ».

Une définition plus simple : l'ergonomie consiste à adapter le travail, les outils et l'environnement à l'homme et non l'inverse.

Cette formation va permettre de comprendre les enjeux humains dans un environnement de travail, c'est-à-dire l'anatomie humaine et les interactions, les ambiances physiques (lumière, sons, vibrations, températures), l'organisation du travail, les outils, les moyens ...

Les bases de l'ergonomie du travail réel et prescrit ainsi que l'ergonomie de conception et de correction.

Public et conditions d'accès

Tout professionnel du monde du travail tel que chefs d'entreprises, responsables sécurité, membres de CHSCT ou CE, responsables qualité et sécurité, préventeurs, ... toutes les personnes ayant comme point commun, la qualité de l'Homme au travail.

Programme

1- Base de l'ergonomie (10h00)

- Définitions, origines
- Notions de travail, tâche et activité
- Notions de travail prescrit et réel
- L'entreprise et l'ergonomie
- Séances de travaux pratiques

2- L'ergonomie et ses environnements spécifiques (10h00)

- L'Homme du point de vue anatomie, physique et cognitif
- Les ambiances physiques
- L'anthropométrie
- L'ergonomie de conception et de correction
- Séances de travaux pratiques

3- L'ergonomie : les méthodes pratiques (10h00)

- L'origine de la demande et démarche de reformulation
- Lois du travail et obligations
- Environnements spécifiques par les instances « santé »
- Document d'évaluation des risques professionnels
- Séances de travaux pratiques

Durée

30 heures en cours du soir

Validation

Contrôle continu

Frais de formation

70 000 F CFP